

La radio et la télévision

Les nouvelles et les émissions d'affaires publiques du Canada sont diffusées par le système de radiodiffusion directe par satellite DirectTV, installé aux États-Unis. Ces programmes sont aussi diffusés par satellite dans plusieurs régions d'Amérique latine et aux Antilles, et dans d'autres régions du monde. Des émissions de radio canadiennes sont diffusées un peu partout dans le monde par le service de Radio-Canada (SRC) sur ondes courtes. La SRC diffuse aussi

des émissions par l'entremise d'Internet là où la largeur de la bande le permet. TV5 diffuse des nouvelles en français.

Comment surmonter
le choc culturel

Maintenez le contact

Restez en rapport avec vos amis et avec votre famille au Canada. Leur faire part de vos expériences et de vos difficultés peut vous aider à mieux vous adapter.

Si vous projetez de séjourner plus de trois mois dans un pays étranger, vous devriez vous inscrire auprès de la mission diplomatique ou consulaire du Canada la plus proche, afin que les fonctionnaires consulaires soient en mesure de vous contacter en cas d'urgence personnelle ou autre. L'inscription est facultative. Vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription dans n'importe quelle mission du Canada et les renseignements qu'il contient ne seront transmis à aucun autre ministère du gouvernement.

La brochure *Bon voyage, mais...* et le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>) contiennent la liste de toutes les missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger, et le site Web renferme des renseignements relatifs au pays que vous avez choisi. Sachez cependant que votre citoyenneté canadienne ne vous dispense pas de respecter les lois et règlements du pays d'accueil et que, par ailleurs, les fonctionnaires consulaires ne